

# La prospective à la DGA

Henri MARESCAUX

*Le général de division Henri Marescaux dirige le service d'architecture des systèmes de forces, de la direction des systèmes de forces et de la prospective à la délégation générale pour l'armement.*

## UN PLAN PROSPECTIF À TRENTE ANS POUR ÉCLAIRER L'AVENIR

**L**a défense a besoin d'une vision stratégique de son avenir. Pour cela, elle dispose du *Livre blanc* de 1994 et de la loi de programmation militaire de 1996 ; mais les évolutions du contexte sont très rapides : depuis 4 ans il y a eu la décision de professionnaliser les armées, d'arrêter définitivement les essais nucléaires, et de bâtir un nouveau modèle d'armée, de réduire les ressources budgétaires et d'élargir l'Otan.

La rapidité de ces évolutions est à comparer au cycle de vie de nos armements : plus de trente ans pour les blindés, les bâtiments de la marine, les avions et les hélicoptères. C'est pourquoi la défense a besoin d'éclairer son horizon au-delà des habituels travaux de programmation. Le plan prospectif qui couvre la période des trente années à venir s'efforce de poser les bonnes questions et de faire des recommandations pertinentes pour préparer l'évolution de nos capacités, de nos doctrines et de nos armements.

## UN RAISONNEMENT PAR SYSTÈMES DE FORCES

Les réflexions conduites par l'EMA et la DGA en 1996 ont conclu qu'un examen des programmes d'armement, mené de façon cloisonnée par armée, rendait mal compte des cohérences opérationnelles et techniques et entraînait un renouvellement quasi automatique

de tous les programmes retirés du service. À ceux-ci doivent s'ajouter naturellement les programmes ou les équipements correspondant à des besoins nouveaux, comme les satellites d'observation et de télécommunications, les avions de guet embarqués pour le porte-avions, les missiles de croisière...

L'accroissement du nombre de programmes et la diminution simultanée des ressources ne peuvent conduire qu'à des réductions de cibles, de cadences de production, et donc à une augmentation des coûts unitaires.

L'approche par systèmes de forces, correspondant à de grandes missions ou à de grandes fonctions, permet de garantir les cohérences au niveau global et de réduire le nombre des programmes.

La dissuasion a servi de modèle aux nouveaux systèmes de forces qui sont la dissuasion, le « commandement-conduite-communication-renseignement », la mobilité stratégique et tactique, la frappe dans la profondeur, la maîtrise du milieu aéroterrestre, celle du milieu aéromaritime, celle du milieu aérospatial, la préparation et le maintien des capacités opérationnelles.

Chacun des huit systèmes de forces est placé sous la responsabilité d'un « architecte » au sein du service d'architecture des systèmes de forces de la DGA. Ce sont les architectes et les officiers de concept opérationnel, qui sont leurs homologues au sein de l'EMA ou des états-majors d'armée, qui sont chargés de la rédaction du plan prospectif. Celui-ci permet une orientation des études amont par les besoins militaires futurs. Il indique, pour chaque système de forces et via des « projets fédérateurs » et des « plans structurants », quelles sont les technologies qui conféreront la supériorité opérationnelle et quelles sont les échéances et les performances visées en vue des choix à faire pour les programmes futurs ou pour la revalorisation des programmes existants.

La prospective et les études technico-opérationnelles visent à déterminer le « quoi faire » puis le « comment faire ». Elles sont désormais programmées selon la même logique, à partir des besoins exprimés par le plan prospectif, et elles sont pilotées par des équipes mixtes d'officiers et d'ingénieurs. Les architectes centralisent les résultats de ces travaux qui viennent à leur tour alimenter le plan prospectif.

L'industrie sera aussi associée à cet enrichissement. Elle le souhaite et les résultats de ce plan lui seront présentés à l'occasion des réunions de partenariat DGA-entreprises.

## **LES PREMIERS RÉSULTATS**

Les travaux sur le plan prospectif ont commencé il y a un an et une première version a été diffusée fin 1997 au sein du ministère de la Défense.

Le plan prospectif est désormais une référence pour tous ceux qui, au sein du ministère, travaillent à la préparation de l'avenir. Il ouvre des horizons nouveaux, il montre des solutions diverses et permet de faire commencer à temps les travaux dont les résultats permettront de faire les bons choix aux bons moments, pour lancer les programmes futurs et pour adapter les doctrines et les organismes en conséquence.

Général Henri MARESCAUX